

Programme de formation



IEAM

Equipe pédagogique :

Amaury CATRICE et Emilie CARBONNAUX

Tel : 01 42 27 28 83

IEAM

Institut d'Expertise, d'Arbitrage et de Médiation

QUESTIONNEMENT ET REFORMULATION

Objectifs (professionnels)

A l'issu de la formation, vous serez capable de :

- Pratiquer l'écoute active,
- Aborder les émotions du médiateur en écho à celles des médiés
- De repérer vos forces et fragilités en matière d'écoute
- De prendre du recul en clarifiant ce qui se passe en vous pour vous recentrer sur votre intention
- affiner votre Être Médiateur

Catégorie et but

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation

Cette action a pour but (article L.6313-3) : De favoriser la mobilité professionnelle

Public

Le public concerné est :

Dirigeants & cadres d'entreprise, directeurs des ressources humaines et juridiques, avocats, notaires, experts, architectes, syndic de copropriété, gestionnaires d'immeuble, administrateurs & mandataires...

Pré-requis

Les conditions d'accès sont :

Pré-requis : S'agissant d'un module d'approfondissement, il est indispensable que les personnes qui participent aient une formation de base à la Médiation, faite ou non à l'IEAM.

Durée

Cette formation se déroulera en 7 heures sur 2 demi-journées.

Horaires : de 9h30 à 13H00

Tarif

Cette formation est dispensée pour un coût de 350 euros TTC.

L'IEAM n'est pas soumis à la TVA.

Modalités et délais d'accès

- Remplir le formulaire d'inscription en ligne
- Versement de l'acompte de 50% du prix de la formation
- Inscription au plus tard 15 jours avant le début de la formation

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes pédagogiques :

- Méthodes actives
- La pratique et la mise en situation
- Les débriefings
- Appui sur le collectif et le co-apprentissage
- Approche personnalisée
- Alternance des rôles d'acteur et d'observateur

Outils pédagogiques :

- Un étayage théorique et méthodique
- Des simulations et exercices

Supports pédagogiques :

- Un dossier et un support informatique, la plupart du temps via la plateforme DIGIFORMA.

Prise en compte du handicap : Si vous êtes en situation de handicap, nous vous remercions de nous contacter afin qu'on puisse nous assurer que les moyens de la prestation de formation peuvent être adaptés à vos besoins spécifiques, à l'adresse mail ieam-paris@wanadoo.fr

Éléments matériels de la formation

Supports techniques : Zoom ou tout autre plateforme équivalente de visio-conférence.

Compétences des formateurs

Dominique DOLLOIS :

Dominique Dollois est Avocate Honoraire et médiatrice. Formée à différentes approches de communication et de négociation, elle s'est tournée vers les modes amiables de règlement des différends comme la Médiation et le Droit Collaboratif.

Elle pratique la médiation depuis une vingtaine d'années dans des domaines divers.

Elle est médiatrice judiciaire et conventionnelle

Dominique DOLLOIS est membre fondateur de ACP Formation.

Elle participe régulièrement à la formation de médiateurs (IFOMENE, SNCF, ASM, IEAM, Diplômes Universitaires ...).

Elle est également formatrice dans le cadre de l'Association Française des Praticiens de Droit Collaboratif.

Membre de l'A.M.E et de l'I.E.A.M, elle est anime régulièrement des groupes d'analyse de pratique de médiation et/ou des supervisions.

Formation ouverte ou à distance FOAD

La formation se tient à distance sur la plateforme Zoom.

Le stagiaire doit disposer d'un ordinateur ou d'une tablette ainsi qu'un réseau internet et une connexion stable pour pouvoir suivre la formation.

En cas de problème technique, contacter ieam-paris@ieam.eu

Contenu

Les étapes de l'apprentissage
Identifier nos modes de communication
Les émotions de base
Cerveau et réaction
Repérer les obstacles à la communication
Optimiser sa capacité d'écoute
Les attitudes d'écoute
La pyramide des besoins

Suivi et évaluation

Exécution de l'action

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action sont :

- Les feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur
- L'évaluation des acquis en fin de session
- Un questionnaire d'évaluation de la formation

Modalités d'évaluation des résultats (ou d'acquisition des compétences)

Les moyens mis en place pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés dans les objectifs sont :

- Questions orales ou écrites (QCM...)
- Mise en situation
- Fiches d'évaluation